

Avis adopté

Séance plénière du 24 mars 2026

Contre les entraves aux libertés de la création et de la diffusion artistiques

Déclaration du groupe Santé & citoyenneté

« L'essentiel n'est pas que le film soit bon ou mauvais, mais qu'il ait été possible ». Ainsi s'exprimait John Cassavetes, réalisateur refusant tout compromis.

L'art comme moyen d'expression provoque aujourd'hui des émotions et des réactions si fortes auprès de certains publics que les artistes et diffuseurs sont tiraillés entre les principes de liberté d'expression et de création, pourtant consacrés par la loi, et le compromis, voire le renoncement, devenus nécessaires à leur sécurité.

Les entraves à la création et à la diffusion artistiques, aux dimensions politiques, morales ou religieuses, mentionnées dans ce projet d'avis témoignent d'une intolérance croissante et d'une banalisation de la violence dans tous les secteurs de l'art et de la culture. Cela nous appelle à favoriser la connaissance qualitative et quantitative de ce phénomène. Pour dénoncer ces réalités et agir, nous devons les connaître. Le groupe Santé & Citoyenneté soutient sans réserve la préconisation 3.

Les pressions politiques ou institutionnelles ont des impacts directs sur les programmations des festivals, les diffusions de films, les expositions ou encore sur les représentations de spectacles et sur l'intégrité morale et physique des artistes. En témoignent, notamment, les agressions verbales et physiques à caractère masculinistes et racistes.

L'avis rappelle avec justesse que la culture est un pilier de toute société démocratique. Elu.es et collectivités territoriales doivent jouer un rôle majeur, pour protéger la démocratie culturelle, notamment face aux coupes budgétaires.

Les obstacles financiers concourent à l'appauvrissement de l'offre culturelle. Par ailleurs, le groupe Santé & Citoyenneté alertait déjà en 2023 sur la progression de la précarisation des artistes et des métiers en lien avec la culture, malgré le statut d'intermittent aujourd'hui encore protecteur de certaines catégories d'artistes.

Face à la complexification de notre société, nos enfants ont besoin de pouvoir exercer un esprit critique pour construire leur tolérance et ainsi, favoriser la reconnaissance de l'autre. C'est pourquoi notre groupe soutient le développement du parcours d'éducation artistique et culturelle qui participe à l'éducation à la démocratie et à la citoyenneté.

Le groupe Santé & Citoyenneté a voté l'avis.